

Information produit comme l'exige le Règlement délégué (UE) n ° 811/2013 et n ° 813/2013

Fiche produit (selon le Règlement délégué (UE) n ° 811/2013)

(a) Nom ou marque du fabricant	Oertli thermique SAS				
(b) Identifiant du modèle du fabricant	OEcOil Condens-2 FSCR-2 32				
(c) Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour lechauffage des locaux	A				
(d) Puissance thermique nominale, incluant la puissance thermique nominale des éventuels dispoitifs de chauffage supplémentaires.	31	kW			
(e) Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	90	%			
(f) Consommation annuelle d'énergie	27 556	kWh		et/ou	99 GJ
(g) Niveau de puissance acoustique à l'intérieur	63	dB(A)			
(h) Précautions spécifiques pour l'assemblage, l'installation et la maintenance	Avant tout assemblage, installation ou maintenance, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis				

Informations produits obligatoires (selon le Règlement délégué (UE) n ° 813/2013)

Modèles	OEcOil Condens-2 FSCR-2 32		
A condensation chaudière	<i>oui</i>		
Basse-température (**) chaudière	<i>non</i>		
B1 chaudière	<i>non</i>		
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération	<i>non</i>	Si oui, équipé avec un dispositif de chauffage supplémentaire	
Dispositif de chauffage mixte	<i>non</i>		

produit	Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique nominale	P_{rated}	31	kW
Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudières et chaudières mixtes : Production de chaleur utile			
A puissance thermique nominale et en régime haute température (*)	P_4	30,9	kW
A 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température (**)	P_1	9,8	kW

produit	Symbole	Valeur	Unité
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	90	%
Pour les dispositifs de chauffage des locaux par chaudières et chaudières mixtes : Efficacité utile			
A puissance thermique nominale et en régime haute température (*)	η_4	90,3	%
A 30 % de la puissance thermique nominale et en régime basse température (**)	η_1	95,2	%
Dispositif de chauffage supplémentaire			
Puissance thermique nominale	P_{sup}	0	kW
Type d'énergie utilisée			

Consommation d'électricité auxiliaire			
A pleine charge	e_{lmax}	0,143	kW
A charge partielle	e_{lmin}	0,06	kW
En mode veille	P_{SB}	0,004	kW

Autres produits			
Pertes thermiques en régime stabilisé	P_{stby}	0,117	kW
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	P_{ign}	0	kW
Émissions d'oxydes d'azote	NO_x	116	mg/kWh

Informations de contact	Oertli thermique SAS, F-68800 Vieux Thann
-------------------------	---

(*) Par régime haute température, on entend une température de retour de 60 C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80 C à la sortie du dispositif de chauffage.

(**) Par basse température, on entend une température de retour, de 30 C pour les chaudières à condensation, de 37 C pour les chaudières basse température et de 50 C pour les autres dispositifs de chauffage (à l'entrée du dispositif de chauffage).

**Précautions spécifiques à prendre quand le dispositif de chauffage des locaux est assemblé, installé ou maintenu/
informations importantes pour le désassemblage, le recyclage et/ou l'élimination en fin de vie.**

Avant tout assemblage, installation ou maintenance, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis. Avant tout désassemblage, recyclage et/ou l'élimination en fin de vie, les guides d'utilisation et d'installation doivent être lus attentivement et suivis

Pour les chaudières de types B1 et les chaudières mixtes de type B1 :

Cette chaudière à tirage naturel est conçue pour être raccordée uniquement à un conduit commun à plusieurs logements d'un bâtiment existant, qui évacue les résidus de combustion hors de la pièce où est installée la chaudière. Elle prélève l'air comburant directement dans la pièce et est équipée d'un coupe-tirage antirefouleur. En raison de la perte d'efficacité que cela entraînerait, l'utilisation de cette chaudière dans d'autres conditions ferait augmenter la consommation d'énergie et les coûts de fonctionnement, et doit donc être évitée.